



**HAUT-COMMISSARIAT  
DE LA RÉPUBLIQUE  
EN NOUVELLE-CALÉDONIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Nouméa, le 13 juin 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### POINT DE SITUATION - NOUVELLE-CALÉDONIE

#### Sécurisation

L'engagement de l'ensemble des services de l'État et des forces de sécurité intérieure se poursuit en Nouvelle-Calédonie.

L'action quotidienne des forces de sécurité intérieure permet une stabilisation de la situation. Près de 1000 policiers, 2900 gendarmes et 167 personnels de la Sécurité civile sont actuellement mobilisés sur le territoire.

Une opération de renforcement du dispositif de gendarmerie sur le sud Mont Dore a débuté ce matin, conduisant à traverser la tribu de Saint-Louis. Cette opération a mobilisé 200 gendarmes, 2 hélicoptères et plusieurs blindés. Des renforts sont désormais positionnés sur le sud Mont Dore, afin d'y mener des opérations de sécurisation.

Les opérations de déblaiement sont quotidiennement réalisées, comme celle de ce jour entre Tontouta et Bourail.

#### Bilan au 13 juin :

- 1139 interpellations ont été effectuées, dont 711 en zone police et 428 en zone gendarmerie ;
- 177 policiers et 64 gendarmes ont été blessés ;
- 9 personnes sont décédées, dont 2 gendarmes.

#### Transports

L'action menée par la gendarmerie a permis de rendre viable à la circulation certains axes routiers en journée, rétablissant notamment la liaison, en journée, de la portion de la RT1 reliant l'aéroport la Tontouta à Nouméa.

Cette réouverture de la RT1 permet la mise en place, en journée, d'une navette terrestre par autocars entre Nouméa et l'aéroport international de La Tontouta. Près de 250 voyageurs ont ainsi été acheminés vers un vol affrété hier soir à destination de Singapour. Ce dispositif est renforcé en soirée par les navettes aériennes organisées entre l'aérodrome de Magenta et l'aéroport de Tontouta.

À ce jour, près de 3000 touristes français et étrangers ont ainsi pu quitter le territoire, malgré la fermeture de l'aéroport de Tontouta, et près de 1300 Calédoniens ont pu rentrer sur le territoire. Près de 150 navettes aériennes ont été effectuées par ce pont aérien entre Tontouta et Magenta.

**Contact presse**  
**BRECI – Coralie WAGNER**

Tel : (+687) 83 09 17  
Mail : communication@nouvelle-caledonie.gouv.fr  
www.nouvelle-caledonie.gouv.fr

1 rue du Maréchal FOCH, BP C5,  
98 844 Nouméa Cedex

### Mesures de soutien économique

L'État est aux-côtés du monde économique, même si cela ne relève pas de sa compétence mais de celle des collectivités locales et notamment du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Son appui vise à **s'inscrire dans la durée** et repose sur deux principaux axes :

- **Fonds de solidarité : une aide de solidarité nationale de l'État sera versée aux TPE et PME** particulièrement affectées par les évènements des dernières semaines (jusqu'à 9 000 euros – 1 080 000 f.cfp). Les aides pourront être évaluées au cas par cas.
- **Soutien de l'État aussi dans la mise en œuvre des dispositifs d'activité partielle (pour les salaires de mai et pour une durée de 3 mois). Prise en charge de l'activité partielle à hauteur de 50 %.**

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [le site economie.gouv.fr](http://le.site.economie.gouv.fr)

### Mesures de police administrative

Afin de poursuivre les efforts de sécurisation menés par les forces de sécurité intérieure, des mesures de police administrative restent en vigueur.

**Les mesures d'interdiction de rassemblement, de vente et de transport d'armes, de vente d'alcool**, ainsi que le couvre-feu de 18h00 à 6h00 sont **prolongées sur l'ensemble du territoire jusqu'au lundi 17 juin**.

À noter, l'autorisation exceptionnelle de la vente de carburant en jerricans pour les services communaux, les agriculteurs, les pêcheurs, les artisans et les patentés, ainsi que pour la vente d'alcool sous conditions par les cavistes (bouteilles d'un litre et demi maximum, dont le titre alcoométrique n'excède pas 18 degrés).

Retrouvez les arrêtés sur [le site du haut-commissariat](http://le.site.du.haut-commissariat)

### Information du public

Le haut-commissariat a activé une **cellule d'information du public (CIP)** depuis le 14 mai. En un mois, près de 8000 appels y ont été traités.

Pour toute information, contactez le **+687 200 000**

De 8 heures à 16 heures du lundi au vendredi  
De 8 heures à 12 heures le week-end.